



ÉDITO DU MAIRE

Samedi 5 septembre j'ai eu l'honneur de donner le coup d'envoi de notre fête locale (après plusieurs années d'interruption) en présence de nombreux habitants du village, de plusieurs Maires de la Communauté de Communes et de nos Conseillers départementaux du Canton de St Gély du Fesc.

En l'absence d'un comité des fêtes cette manifestation n'aurait pas pu voir le jour sans la forte volonté des élus du Conseil municipal, leur implication et celle des associations du Triadou : La Clastre, le Club de Pétanque, le Club de Tennis, les Jardins Familiaux, le Club de Marche et tous les bénévoles qui se sont joints à nous.

Certes, cette reprise ne s'est déroulée que sur un jour, mais j'ai l'espoir devant sa réussite que de « Grands Ados » et autres relèveront le défi en créant un Comité des Fêtes pour prendre en main les festivités futures.

Gérard BELIN

MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël du Triadou est un moment important pour notre village. Il regroupe une centaine d'exposants, propose des animations pour les enfants, une chorale de qualité, et chaque année des animations dans les rues.

Pour que cette journée soit une réussite tous les volontaires sont les bienvenus, dans la semaine avant pour le montage des tentes, la veille pour la décoration du village et le jour même pour l'organisation. Faites nous signe si vous voulez rejoindre notre équipe.

Une première réunion aura lieu **le 05 octobre à 20 heures en mairie.**

Si vous souhaitez réserver un stand : [Formulaire d'inscription en ligne](#) ou sur www.letriadou.fr

EXPOSITION DU MARCHÉ DE NOËL

Vous avez été conviés à nous rejoindre le 11 Septembre afin de peaufiner notre participation au Marché de Noël de notre village.

Le but, à cette occasion : apporter la démonstration des talents locaux autour de crèches élaborées par les habitants du village avec, cette année, le thème des anges peints façon Chagall qui constituera le ciel déployé autour du thème.

Nous sommes d'ores et déjà assurés de la présentation de porcelaine, ouvrages, fer forgé, céramiques, poterie, patchwork.

Rejoignant l'actualité de fin d'année, sera également exposé un projet pilote de développement rural soutenable.

Vous serez les bienvenus en nous rejoignant ; notre souhait est de permettre aux triadouains de se regrouper autour du thème fédérateur d'un Noël dédié à nos réalisations personnelles dans tous les domaines.

Il n'est nullement question de concurrencer artistes et artisans chevronnés.

Chacun viendra avec son désir de proposer ce qui a pu être réalisé dans le cadre d'un loisir.

Vous venez nous rejoindre ? Vous êtes les bienvenus !

Pour nous joindre : 06 26 70 68 41

DIVAGATION DES ANIMAUX

Le maire est responsable de la lutte contre la divagation des animaux sur le territoire de sa commune. Afin de préserver la sécurité de ses administrés des dangers que représentent les animaux errants (morsures, accidents...) la commune du Triadou dispose d'une convention avec la fourrière animale (la SACPA) située à BEZIERS Téléphone : 04 67 31 14 03.

Si votre animal est capturé et mis en fourrière, vous devrez contacter la SACPA et vous acquitter des frais de mise en fourrière d'un montant minimum de 87.50 € pour pouvoir le récupérer.

CERTIFICATS D'IMMATRICULATION

Par arrêté ministériel du 31 août 2015 la redevance destinée à couvrir les frais d'acheminement des certificats d'immatriculation des véhicules neufs ou d'occasion a été fixée à 2,76 euros

AGENDA

✓ 11 octobre 2015

Journée de la science à la salle polyvalente du Triadou

✓ 24 octobre 2015

Les **14èmes Foulées du Pic Saint Loup** à 14h30 pour la course enfants et 16h00 pour la course adultes

✓ 6 novembre 2015

Réunion publique à 19 h à la salle polyvalente : PLU, Présentation des orientations d'aménagement et du PADD

✓ 25 novembre 2015

Passage du **Mammobile pour le Dépistage du Cancer du Sein** des femmes de 50 à 75 ans de 9h à 18h (sans interruption) sur le parking de l'Ancien abattoir, avenue Louis Cancel à Saint Mathieu de Trévières.

✓ 29 novembre 2015

Marché de Noël

SECRETARIAT

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30-12h30	13h30-18h30
Mardi	Fermé au public	13h00-17h00
Mercredi	8h30-12h30	Fermé
Jeudi	8h30-12h30	13h30-18h30
Vendredi	8h30-12h30	Fermé

LA CLASTRE

Journée de la science le 11/10/2015

Dans le cadre de la fête de la science, l'association culturelle « La Clastre » vous invite le **dimanche 11 octobre 2015, de 15h à 19h30** à la salle polyvalente du village.

On découvrira une exposition sur les insectes et les papillons. Par ailleurs, trois scientifiques du village animeront cette manifestation : projections de films et conférences.

Benoît MERTENS présentera un film sur les forêts tropicales ; Ferial TERKI la découverte du « nanomonde » ; Laurent POUYAUD et Régis HOCDÉ « LENGURRU » un monde oublié.

Animation pour tous : adultes, lycéens, collégiens et jeune public.

TENNIS CLUB

Reprise des entraînements pour les adultes le mercredi soir, des cours sont mis en place pour les enfants et les ados le vendredi soir.

Club familial, qui organise des moments conviviaux tout au long de l'année.

Pour plus de renseignements **Tennis club du Triadou 04 67 59 72 61**

CLUB DU LIROU

Le Club du Lirou organise son repas d'automne au Triadou à la salle polyvalente le **Mardi 27 octobre 2015 à 12h.**

Prix du repas 25 € - Inscription avant le 20 octobre 2015 auprès de **Régine Larmet au 04 67 55 24 97 ou 06 85 09 44 77**

LE TRIADOU, ÇA MARCHE!

Notre groupe a repris sa marche cette semaine pour le plus grand plaisir des fidèles qui seront ravis d'être rejoints par tous les amateurs de balades accessibles et conviviales.

Deux rendez-vous hebdomadaires de deux heures environ, **les mardis à 13h30 et les vendredis à 10h30 devant la Mairie.**

Contact: **ROMY FELIU 06 61 65 46 67**



INAUGURATION DU MUSÉE INTERCOMMUNAL DES MATELLES

“Maison des Consuls”

En plein cœur du village médiéval, ce nouvel espace muséographique a été inauguré publiquement pendant les journées du Patrimoine, le samedi 19 septembre.

L'ensemble de la collection archéologique dédiée à la préhistoire y est présentée au rez-de-chaussée, tandis que les espaces de l'étage sont consacrés à des œuvres contemporaines en relation avec les savoir-faire humains (“l'homme, acteur de son environnement”). La première exposition a été proposée à l'artiste Dominique FAJEAU. Elle est intitulée « Sphères sidérales : Métamorphose des clefs ». Le sculpteur a réalisé pour le musée une porte avec un ensemble de clés récoltées auprès d'habitants des Matelles. Une porte...sans serrure!

Ouvertures au public

En septembre et octobre :

Du mercredi au dimanche, et les jours fériés, de 14 h à 18 h

En novembre et décembre :

Les samedis, dimanches et jours fériés de 14 h à 18 h

Coordonnées :

Maison des Consuls - Musée d'Arts et d'Archéologie - Rue des Consuls - 34270 LES MATELLES - Tél. : 04 99 63 25 46 - Site du musée <http://www.cc-grandpicsaintloup.fr/-Maison-des-Consuls-.html>

ACCUEIL DES REFUGIES - Lettre de M. le Préfet de l'Hérault

Un nombre sans précédent de migrants fuit les zones en guerre du Moyen-Orient et vient actuellement chercher refuge dans les pays européens. Dans ce contexte, le Président de la République a exprimé l'engagement de la France à accueillir plus de 30 000 personnes en besoin manifeste de protection. Cet engagement est dans la droite ligne des valeurs humanistes de notre démocratie. Les traditions d'ouverture et de générosité de notre pays constituent les fondements de la République et militent pour la mise en place dans des délais courts de conditions d'accueil dignes.

Dans l'Hérault, l'organisation de cet accueil se met en place au niveau des services de l'État et en lien avec les communes, le Conseil départemental et le Conseil régional. Le recensement de l'offre de logements et d'hébergements qui pourraient être mobilisés et des possibilités d'accompagnement pour les questions relatives à l'intégration, l'éducation, la santé ou l'accès aux droits est en cours.

J'ai nommé un coordonnateur départemental pour l'accueil des migrants :

Fabienne Ellul, Sous-préfète et secrétaire générale adjointe de la préfecture de l'Hérault, a pour mission de faciliter et de veiller à la mise en œuvre du dispositif d'accueil et assurera dans cet objectif la coopération permanente entre les services de l'État concernés, les élus, les organismes publics et les porteurs d'initiatives issues de la société civile.

Je souhaite par ailleurs que les municipalités soient les interlocuteurs privilégiés pour trouver des solutions d'accueil, dans la continuité du message que le Ministre de l'Intérieur a adressé aux maires à Paris le 12 septembre dernier. Une réunion par arrondissement se tiendra dans les jours prochains afin de vous présenter les dispositions envisagées et recenser les propositions d'hébergements.

Le ministère de l'Intérieur a mis en ligne sur son site internet <http://www.interieur.gouv.fr/Accueil-des-refugies-et-demandeurs-d-asile/> un formulaire destiné à recenser les propositions de places d'hébergement, dont vous trouverez ci-joint copie. Ce formulaire est à renseigner en ligne et à transmettre par mail aux adresses suivantes : accueil-refugies@interieur.gouv.fr et pref-accueil-refugies@herault.gouv.fr

